

Paris, le 16 décembre 2025

Plan d'Appui à la Formation 2026

Objet : Procès-verbal de la commission du 11 décembre 2025

I - Présentation du Plan d'Appui à la Formation

Le Plan d'appui à la Formation (PAF) est un appel à projets destiné à soutenir la formation des personnels du réseau (expatriés, ADL, volontaires internationaux, CRSP) exerçant dans les services de coopération et d'action culturelle, les Instituts français, les Alliances Françaises et les centres binationaux.

Le PAF se décline en plusieurs formats selon la taille du poste :

- Le PAF régional a vocation à appuyer les initiatives à l'échelle d'une région (zone géographique) visant le développement de compétences transversales. Il implique au moins trois pays ;
- Le PAF national vise à développer des compétences cibles d'un réseau d'IF, d'AF ou d'un double réseau sur un même territoire.

Les postes dont les projets concernent les agents d'un seul établissement ont été invités à se tourner vers le dispositif IF Démarche Qualité, ouvert tout au long de l'année, qui permet d'accompagner en profondeur un établissement sur un axe évalué comme prioritaire.

II - Orientations retenues pour 2026

La thématique dans laquelle les projets doivent prioritairement s'inscrire est la suivante :

-Le mécénat et la levée de fonds (sensibilisation, détection, partage de bonnes pratiques, développements stratégiques des réseaux à l'endroit des mécènes et des entreprises).

Par ailleurs, et en dehors de cet axe stratégique, les postes peuvent aussi concevoir des projets de formation selon les familles de métiers et de thématiques suivantes afin de :

- développer les compétences managériales des directeurs ;
- œuvrer à la mise en place d'une médiation innovante, au développement des publics, au renouvellement des collections, à l'ouverture vers le numérique, le réaménagement et l'évolution des établissements vers les tiers lieux;
- prospecter et mettre en œuvre une stratégie de marketing pour les responsables de communication et marketing ;
- appréhender la direction d'un centre de cours et des examens ;
- mettre en œuvre une médiation culturelle et des actions participatives innovantes pour conquérir de nouveaux publics ;
- accompagner la création et les réseaux de résidences artistiques ;
- valoriser la création artistique et l'accompagnement des ICC ;
- accompagner la transition écologique des établissements ;
- renforcer l'égalité femmes/hommes.

III - Critères d'éligibilité

Les candidatures doivent veiller à :

- la cohérence de cette demande par rapport aux évolutions anticipées par le poste en matière de compétences de son personnel ;
- la pertinence du groupe de participants aux formations.

Pour être retenu, le projet doit répondre aux critères d'éligibilité énoncés ci-dessous :

- s'adresser à des personnels sous contrat avec le MEAE, un EAF ou une AF ;
- contribuer au développement des compétences des personnels ;
- déposer un projet avec un minimum de 10 agents en formation ;
- comporter une dimension formative et non seulement informationnelle, à ce titre les journées d'animation des réseaux ne sont pas éligibles.

Ne sont pas éligibles :

- les projets relevant de la formation des professionnels étrangers, hors réseau ;
- les projets de formation des enseignants de français ;
- les projets de formation des formateurs, notamment l'habilitation DELF-DALF.

Seules les demandes d'action de formation sous couvert du ou de la COCAC, en cohérence avec la stratégie du poste, seront examinées.

Les critères suivants feront l'objet d'une attention particulière :

- la logique réseau dans les postes disposant de plusieurs implantations (IF/AF) – sauf cas particulier argumenté, pas plus d'un projet par pays ;
- l'inscription du projet dans le plan de formation du poste ;
- le respect des axes prioritaires susmentionnés ;
- le détail du budget avec les différents axes de dépenses ;
- les argumentaires sur l'écoresponsabilité et l'égalité femmes-hommes.

IV - Composition du Jury

Le jury s'est réuni le 21 novembre 2025, et a réuni 8 agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Fondation Alliances Françaises, et de l'Institut français :

- **Stéphane Ré**, Directeur de la Direction Appui au réseau culturel français à l'étranger (DARC / IF) ;
- **Juliette Marcos**, Chargée de mission auprès du sous-directeur du réseau de coopération et d'action culturelle (DGM-DDC-RES) ;
- **Fabrice Placet**, Déléguée géographique Afrique, Moyen Orient, Océan indien (FAF) ;
- **Frédéric Jagu**, Directeur adjoint de la Direction Appui au réseau culturel français à l'étranger (DARC / IF) ;
- **Thomas Simoes**, Responsable du pôle Formation et développement des établissements (PFDE / DARC/ IF) ;
- **Selma Kheder**, Chargée de mission pour le pôle Coordination géographique (PG / DARC / IF) ;
- **Founé Diawara-Guerfal**, Chargée de projet Numérique éducatif (PLFP / DARC / IF) ;
- **Pia-Camilla Testa**, Responsable Mécénat (DCM / IF).

Observateurs :

- **Adèle Calzada**, Chargée de mission Médiathèques et innovation (PFDE / DARC / IF) ;
- **Elsa Chiche**, Chargée de projet formation (PFDE / DARC / IF) ;
- **François Dabin**, Chef de projet Qualité et développement des établissements (PFDE / DARC / IF) ;
- **Audrey Level**, Chargée de projet Formation (PFDE / DARC / IF) ;
- **Victor Mallet**, Chargé de projet Formation (PFDE / DARC / IF) ;
- **Elsa Viton**, Chargée de projet Formation (PFDE / DARC / IF).

V - État des lieux des dossiers déposés

28 projets ont été déposés sur la plateforme IFprog au 31 octobre 2025, pour **un montant total de 380 209 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 5 projets ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 6 projets ;**
- Zone **AO – Asie et Océanie : 8 projets ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 4 projets ;**
- Zone **DUE – Union européenne : 4 projets ;**
- Zone **EUC – Europe continentale : 1 projet.**

La **répartition thématique** est la suivante :

- Mécénat : **8 projets ;**
- Langue française : **4 projets ;**
- Débat d'idées : **3 projets ;**
- Établissement : **6 projets ;**
- ICC : **4 projets ;**
- Médiathèque : **2 projets ;**
- Résidence : **1 projet**

VI - Décision de la commission

Dans le cadre de l'Appel à projet Plan d'appui à la formation 2025, **15 projets** seront soutenus pour un montant de **170 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : **4 projets régionaux** ;
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : **2 projets, dont 1 régional** ;
- Zone **AO – Asie et Océanie** : **2 projets régionaux** ;
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien** **4 projets, dont 2 régionaux** ;
- Zone **DUE – Union européenne** : **3 projets, dont 2 régionaux**.

La **répartition thématique** est la suivante :

- Débat d'idées : **3 projets, dont 3 régionaux** ;
- Mécénat : **4 projets, dont 2 régionaux** ;
- Établissement : **2 projets régionaux** ;
- ICC : **3 projets, dont 1 régional** ;
- Médiathèque : **2 projets régionaux** ;
- Résidence : **1 projet régional**.

Les 15 projets soutenus, par zone géographique, sont les suivants :

	ZONE	PAYS	INTITULÉ	Montant en euros
1.	ANMO	MAROC	Formation dédiée aux régisseurs techniques	8000
2.	ANMO	TUNISIE	Formation au mécénat, crowdfunding et parrainage pour le réseau AF/IF de Tunisie.	5000
3.	AOI	MADAGASCAR	Cycle Responsable culturel - Réseau des Alliances Françaises de Madagascar	5000
4.	AOI	CONGO	Formation lumières & plateau	4000
5.	AOI	CÔTE D'IVOIRE	Renouveler le débat d'idées - Zone Afrique	16000
6.	AOI	KENYA	Créer du lien autrement : médiations innovantes pour des médiathèques ouvertes en Afrique de l'Est	16000
7.	AME	ARGENTINE	Formation débat d'idées 2026 - AMERIQUE	16000
8.	AME	COLOMBIE	Formation Prospective et design fiction : quel(s) futur(s) pour les Alliances Françaises d'Amérique Latine ?	16500
9.	AME	JAMAÏQUE	Car[AI]be	4500
10.	AME	MEXIQUE	Cultiver des Alliances : stratégies globales et contextualisées en levée de fonds.	15000

11.	ASIE	INDE	Formation régionale Asie du Sud au débat d'idées - médias, droit à l'information et lutte contre la désinformation	16000
12.	ASIE	TAÏWAN	Formation reg. des porteurs de programmes de Résidences artistiques	16000
13.	UE	FINLANDE	Développer le taux d'autofinancement des Instituts français nordiques et baltes	8000
14.	UE	ITALIE	Développer et piloter une stratégie de mécénat et de partenariats en Italie	8000
15.	UE	ROUMANIE	Du livre au spectacle vivant : concevoir et animer un programme culturel jeune public	16000

Stéphane Ré
Directeur de l'appui au réseau culturel
Président de la commission



Thomas Simoes
Responsable du pôle FDE
Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire Général
Institut français

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général
**INSTITUT
FRANÇAIS**
40-42 rue de la Folie Regnault
75011 Paris